Langue et communication

Centre de formation pour un apprentissage du français riche de sens

ÉCOLE D'ÉTÉ – PROGRAMME DE FORMATION

100 heures – 4 semaines

Public visé :

- Toute personne non francophone de plus de 18 ans ayant été scolarisée

Pré-requis :

- En fonction du niveau suivi :

Niveau suivi	Niveau pré-requis
B1	A2 acquis
B2	B1 acquis

Objectifs pédagogiques :

- Développer ou renforcer ses compétences de compréhension et de production orales et écrites.
- Développer ou renforcer ses connaissances de l'environnement social et culturel français.

Description / Contenu :

Les contenus de formation sont basés sur des activités permettant de : développer / renforcer les 4 compétences fondamentales (compréhension et production orales et écrites) ; développer / renforcer les outils linguistiques nécessaires (lexique, grammaire, phonétique) ; développer / renforcer ses connaissances de l'environnement socio-culturel français ; s'exprimer avec aisance et fluidité dans des situations de la vie courante, professionnelle, universitaire. Ces contenus sont adaptés en fonction des niveaux suivant les recommandations du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence des Langues).

	Objectifs généraux	Méthodologie
Compréhension/ Expression orales	- affiner la compréhension orale de différents types de documents - s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande variété de sujets - se familiariser avec les différents aspects de la société française actuelle	Travail systématique de compréhension orale : écoute globale, écoute orientée, écoute détaillée / reformulation / répétition ; jeux de rôles et mises en situation ; entraînement à la prise de parole devant un auditoire ; prosodie : enchaînements, liaisons, intonation, rythme et exercices articulatoires ; réalisation de tâches en groupe et sous-groupes
Compréhension/ Expression écrites	- identifier et analyser différents types de textes - rédiger des textes structurés sur différents sujets	Entraînement à la compréhension de textes longs (du texte informatif au texte argumentatif) ; réalisation de productions écrites individuelles et en sous-groupes
Etude de la langue	- développer une bonne maîtrise des codes grammaticaux et syntaxiques	A partir de documents authentiques et didactisés : techniques de classe pour réinvestir les apprentissages, exercices structuraux, jeux d'écriture, réalisation d'activités en groupe et sous-groupes

Modalités pédagogiques :

- Une démarche pédagogique active et interactive incluant une approche interculturelle.
- 20 heures de cours de langue + 5 heures d'ateliers thématiques par semaine pour découvrir les cultures bretonne et française.

Moyens et supports pédagogiques :

- Des cours en groupes de niveaux, assurés par des professeur·es diplômé·es spécialistes du Français Langue Étrangère.
- Des cours alignés sur les niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECR).
- Des supports pédagogiques et des outils d'enseignement variés : manuels d'apprentissage, documents authentiques, ressources audiovisuelles et numériques.

Modalités d'évaluations et de suivi :

Avant le parcours de formation :

- Un **test diagnostique** pour adapter le parcours en fonction du niveau et des besoins.

Pendant et à la fin du parcours de formation :

- Evaluations régulières avec une note finale :
    - 1. Participation en classe : 40%
    - 2. Devoirs : 20%
        - Chaque semaine : étude de la langue (exercices structuraux, productions écrites à contraintes)
    - 3. Contrôles : 40%
        - Semaine 1 : compréhension écrite (évaluation sur la capacité à répondre à un questionnaire de compréhension portant sur un document authentique écrit)
        - Semaine 2 : compréhension orale (évaluation sur la capacité à répondre à un questionnaire de compréhension portant sur un document authentique oral)
        - Semaine 3 : production écrite (évaluation sur la capacité à écrire un texte clair et cohérent (essai, article, courrier…)
        - Semaine 4 : production orale (évaluation sur la capacité à produire un discours clair et cohérent)
- La délivrance d'une attestation de présence et d'un bilan d'acquisition des compétences.
- La possibilité de passer le TCF (Test de Connaissance du Français) à l'issue du parcours.